

# FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ - EDF / PROJET EPR2

## DESCRIPTIF DU MARCHÉ :

NM 4123 - Récupérateur de Corium – canaux, structure de refroidissement, trappe fusible et système de transport

DONNEUR D'ORDRE :  EDF

## NATURE DE LA PRESTATION :

Etude  
Fabrication  
Transport et Stockage  
Installation et Montage sur site

## DESCRIPTIFS DES TRAVAUX À RÉALISER :

### Périmètre :

Canal de décharge, canal d'alimentation d'eau, structure de refroidissement, trappe fusible, protection neutronique et système de transport

### Prestation de type EPCC :

Etudes, approvisionnement, fabrication, transport, installation, supervision au montage, tests de fonctionnement, formation de l'exploitant pour toute ou partie des équipements du périmètre

## INFORMATIONS DIVERSES :

Contrat passé pour 6 EPR répartis sur 3 sites en France

Avis de Marché publié le 14/07/2023

## CONTACTS :

Clélie DORVAL – [clelie.dorval@edf.fr](mailto:clelie.dorval@edf.fr)

Mathilde MACE – [mathilde.mace@edvance.fr](mailto:mathilde.mace@edvance.fr)

## POINTS PARTICULIERS :

Fourniture de :

- grosses pièces de chaudronnerie / fonderie (plusieurs tonnes et dizaines de mètres)
- éléments motorisés
- de pièces de fonderie en grand nombre (plusieurs centaines)

Le design et la fabrication doivent respecter les codes RCC-M, EN-1993 et EN-1570.

Existence de brevets de procédé et de production

## PROGRAMMATION :

Mise à disposition usine (MADU)

- pour la 1<sup>ère</sup> tranche : T1 2027
- pour la 2<sup>ème</sup> tranche : T3 2028
- pour la 3<sup>ème</sup> tranche : T3 2030
- pour la 4<sup>ème</sup> tranche : T1 2032
- pour la 5<sup>ème</sup> tranche : T3 2034
- pour la 6<sup>ème</sup> tranche : T1 2036

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.